



**Réseau Solidarité 19e**  
**« Vieillesse & Précarité »**  
**22 juin 2023**  
**Au CHU Argonne**



### **Objectifs de la réunion**

- Présenter les dispositifs existants face aux différentes formes d'exclusion auxquelles les publics peuvent être confrontés, mais également les ressources mobilisables par les équipes bénévoles et salariées.
- Aborder la pluralité des situations d'exclusion rencontrées par les publics en lien avec les équipes des structures participantes et les problématiques rencontrées à cette occasion.
- Favoriser l'interconnaissance et le travail en bonne intelligence en des acteurs du secteur des Solidarités du 19<sup>e</sup>

### **Participant-es**

Voir listing en pj

### **Ordre du jour**

- Introduction et informations générales
- Présentation de la Maison des Réfugiés
- Vieillesse & Précarité
  - Présentation des services et équipements à destination du public senior – EPS 19
  - Présentation de la mission Interface – Samusocial de Paris
- Echanges avec la salle

## **INTRODUCTION**

*Séverine GUY, Adjointe au Maire chargée des solidarités, de la santé et de la réduction des risques, remercie l'ensemble des participant-es pour leur travail et leur présence, ainsi que l'équipe du CHU Argonne pour l'accueil dans ses locaux.*

### **Présentation du CHU Argonne, Corentin DUFOUR, Directeur territorial, Emmaüs Solidarité**

Le CHU Argonne est composé de 160 places pour familles ; 48 familles y sont hébergées. La structure est configurée comme un immeuble classique, ce qui permet à chaque famille de disposer d'un studio indépendant et fonctionnel.

L'occupation du site s'inscrit dans un bail privé, signé pour 8 ans.

La structure propose par ailleurs la mise en place d'actions collectives en son sein, dans les espaces communs.

Quelques éléments sur le public :

- 50% d'enfants ;
- Moitié de familles monoparentales ;

- Principalement des familles de petites compositions ;
- Participation financière (20%) dès lors que les familles ont des ressources déclarées.

L'équipe est au 2/3 socio-éducative : 1 TS, 1 EJE, 1 cheffe de service et 1 coordinatrice sociale  
Il est indiqué que le CHU n'est pas un dispositif dédié aux personnes primo-arrivantes. Pour autant, dans les faits, 90% des personnes hébergées sont originaires de pays hors-UE et sont pour la plupart en situation administrative dite précaire.

Il est difficile de répondre à la question des sorties. Le point central à noter est l'absence de remise à la rue sèche pour le seul motif d'une non-évolution de la situation administrative.  
Les délais pour l'accès à un logement social restent quant à eux très longs.

### Présentation de la Maison des Réfugiés - Hanieh HADIZADEH (SINGA IdF) et Sophie HABERBÜSCH-SUEUR (Emmaüs Solidarité)

Dispositif de la Ville de Paris, la Maison des Réfugiés (MdR) est une plateforme dédiée à la réflexion autour d'un « autre accueil », inconditionnel et proposant de multiples activités pour toutes et tous. Elle est co-pilotée par Emmaüs Solidarité et SINGA IDF, ouverte en 2019 dans le 14<sup>e</sup> arrondissement (Porte d'Orléans).

La MdR mène deux actions majeures :

- Accompagnement, intégration et insertion ;
- Sensibilisation au vivre ensemble (avec voisin-es).

Ces axes se déclinent en une multitude d'activités, permises grâce au conventionnement avec de nombreux partenaires présents sur site : apprentissage linguistique (91h / semaine, cours alpha, cours pour femmes) ; insertion professionnelle (130 personnes accompagnées sur une période de 4-5 mois) ; accompagnement social et en santé (pas de TS) ; culture et sport.

A noter : la MdR ne réalise pas d'accompagnement administratif, elle n'est ni une structure d'hébergement, ni une MVAC.

Le dispositif déménage dans le 19<sup>e</sup> arrondissement en avril 2024, pour occuper un espace de 800m<sup>2</sup> sur deux étages à Place des Fêtes.

Le volet culturel de la MdR va s'accoler à la nouvelle médiathèque, avec qui elle travaille déjà. Les deux équipements seront physiquement communicants ; des projets de bar-bibliothèque et de cuisine partagée sont prévus.

Il est indiqué que beaucoup d'habitantes du quartier disposent d'un certain savoir-faire qui serait enrichissant pour la vie du (ex. repas partagés).

- Informations et agenda sur le [site de la Maison des Réfugiés](#)

Nouveauté : La Mairie du 19<sup>e</sup> a mis en ligne sur son site une page dédiée aux sujets liés aux personnes en situation de Précarité, à la rue et migrantes.

- Consulter la page [Personnes en situation de précarité](#)

### Présentation de l'Espace Parisien des Solidarités (EPS) – Virginie CAYLA, Carine COSTE-CHAREYRE, Fany PIESSEAU

Il est rappelé que la Direction des Solidarités (DSOL) a été créée en avril 2022, fruit du rapprochement entre le Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) et de la Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé (DASES), ou les compétences ville et département de Paris.

L'Espace parisien des solidarités (EPS), antenne locale de la DSOL, est implanté sur est sur 3 sites :

- 17 rue Ménadier : accueil de toutes les primo-demandeur·euses ;
- Pré Saint-Gervais : hébergement une partie des travailleur·euses sociaux·ales
- Fessart : site back office

En quelques chiffres, l'EPS 19 représente : 200 salarié·es, 400 passages et 200 appels par jour.

Le Service social de proximité (SSP) en bref :

- Un accueil inconditionnel, secrétaire médico-sociale (10 TS d'accueil) ;
- Pré-évaluation : lien effectué avec structures référentes si précédent, orientation vers travailleur·euses sociaux·ales ;
- 80 travailleur·euses sociaux·ales accompagnent des personnes isolées et familles (100/TS) ;
- 3 missions : accès au droit, accès/maintien à l'hébergement-logement, insertion professionnelle.

Si une personne dispose d'un lieu de résidence dans le 19<sup>e</sup> et nécessite un accompagnement social, une proposition de rdv avec un·e TS d'accompagnement lui sera faite. Il n'en va pas forcément de même pour les personnes bénéficiant d'une domiciliation administrative dans l'arrondissement<sup>1</sup>. L'accompagnement vers l'accès aux droits est réalisé si possible ; une orientation vers un autre service compétent est effectuée à défaut, potentiellement dans un département limitrophe.

Le SSP répond par ailleurs à une mission de prévention des personnes vulnérables, de même que gestion des informations préoccupantes.

A ce titre, un travail avec les hôpitaux est mis en place, notamment pour prévenir les situations de sorties sèches. Un protocole est également développé avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour des signalements lors d'interventions.

Enfin, concernant le public vieillissant, le SSP travaille en lien avec l'EMPP, la M2A ainsi que les services d'aide à domicile ; 2 référent·es personnes âgées composent les équipes.

---

<sup>1</sup> Si une personne est domiciliée, mais ne présente pas d'autre lien avec le 19<sup>e</sup>, elle est orientée vers la PSA

### **Focus Aides facultatives**

Les critères d'accès aux aides sont un peu plus stricts que pour l'accès au SSP :

- Avoir 65 ans ou 60 ans et être déclaré-e inapte ;
- Disposer d'un logement ou d'un hébergement dans l'arrondissement ;
- Avoir vécu depuis 3 ans à Paris :
  - Sauf pour allocation exceptionnelle (1 mois de présence)
  - Possible de faire valoir 3 ans d'accompagnement social
- Être en situation régulière ;
- Avoir ouvert ses droits légaux en amont ;
- Aides soumises à un plafond de ressources.

Un service dédié à l'accès au droit a été créé ; il accueille toutes les primo-demandeur-euses pour la réalisation d'un bilan des droits via [mes-aides.gouv.fr](https://mes-aides.gouv.fr).

Par ailleurs, il existe un complément de ressource Paris Solidarité pour la mise en place de l'ASPA. Enfin, d'autres aides sont mobilisables pour : le loyer, le titre de transport, la complémentaire santé, les frais d'obsèques.

Espace numérique d'accès aux droits ouvert à toutes

- Une ressource utile : le [Guide de l'offre numérique – Paris 19<sup>e</sup>](#), réalisé par l'EP 19

Des services visent au maintien au sein de l'hébergement-logement et de la vie sociale

- Offre de restauration pour les seniors (restaurants Emeraude) : cadre chaleureux et alimentation de qualité : 44 à Paris et 3 dans le 19<sup>e</sup>
  - Fermeture RS Meaux pendant 8 mois à partir du 28 juin ; travail de réorientation à réaliser notamment avec ESI Maison du Partage

En outre, l'EPS dispose d'un service Loisirs, ainsi que d'une offre de services à domicile, conditionnés à l'APA ou la présentation d'un certificat médical : coiffure, soins pédicure, téléalarme, port de repas.

Enfin, l'EPS c'est aussi de l'hébergement pour les seniors

- 101 résidences-appartements (RA) : sorte de logement social pour personnes autonomes. 77 RA dans l'arrondissement, représentant 271 logements ;
- Résidences autonomie pour personnes moins autonomes : restauration, lingerie, SAD
  - Dispositif très mobilisé par la mission Interface, du fait de la présence de TS et du format plus familial pour les personnes de la rue, à commencer par la disposition d'une chambre individuelle.
- Résidence relais : accueil temporaire
- EHPAD : pour personnes dépendantes  
NB : les EHPAD de la ville de Paris disposent de plus d'ETP que d'autres établissements, ce qui permet un accompagnement renforcé

La dimension de coordination est prise en charge par l'Espace d'ingénierie sociale (EIS), notamment chargée du portage de plusieurs coordinations :

- Personnes âgées : 3-4 réunions thématiques par an ; événements
  - Hors-les-murs marchés Joinville et Place des fêtes à l'avenir
- Accès aux droits.

## Présentation de la Mission Interface, Thomas BAUDE, Samusocial de Paris

La mission Interface est créée en 2017 suite au constat que 18% des personnes en rue avaient plus de 60 ans et qu'il n'existait pas de dispositif d'aller-vers dédié à ce public. Elle intègre depuis 2019 une dimension handicap. Aujourd'hui, la mission représente :

- 11 ETP ;
- Une action dans tout Paris et le 93 ;
- 1200 situations signalées (sollicitation TS ou permanences), 800 accompagnements sociaux ;
- Un volet handicap (2 référent-es à Paris), pour un public de 18 à 59 ans.

Interface se structure autour de 2 axes majeurs :

- La coordination d'acteurs : rencontre avec les personnes pour évaluation de la situation et du projet ; outillage des IS face aux complexités juridiques. Après une phase de diagnostic, se déploie un travail à l'obtention des droits avec les travailleur-euses sociaux-ales (partenariat CNAV, MDPH) ;
- Sensibilisation et formation à destination des acteurs de la veille sociale, du secteur médico-social et du handicap.

En pratique, une fois que le projet est travaillé et qu'une personne accepte une orientation, la mission Interface continue l'accompagnement au changement de vie (de personne en situation de rue à personne âgée). En parallèle, elle réalise un travail de médiation et de sensibilisation aux spécificités du public en situation de précarité auprès des partenaires du secteur médico-social.

Après intégration en structure, il est fréquent que les personnes ressentent un décalage avec les autres résident-es, du fait d'un écart d'âge certain, les personnes en situation de précarité intégrant souvent les dispositifs aux alentours de 60 ans, contre une moyenne plus proche des 85 ans concernant le reste du public. En réponse à ce phénomène, la Mission Interface a développé un partenariat avec Unis Cité pour la mise en place de visites, afin de rompre l'isolement.

La spécificité de l'équipe de la mission Interface est qu'elle intervient en qualité de tiers, ce qui permet de créer un lien de confiance et faire émerger de nouveaux sujets : addiction, fin de vie, mise sous protection, etc. Paradoxalement, au regard du turnover dans les structures, les membres de l'équipe sont souvent les personnes qui connaissent le mieux les personnes hébergées.

Moins d'accompagnement auprès du public en rue car le format n'est pas le même // l'ESI Maison du Partage (FADS) témoigne de difficultés rencontrées pour l'accompagnement de plus en plus de personnes âgées de 70 ans et plus, qui se présentent à l'accueil de jour sans même être connues des maraudes. Un soutien plus affiné de la mission Interface est sollicité.

La mission Interface organise avec le collectif des Morts de la rue Les « petits déjs fun(éraires) ». Ceux-ci ont vocation à déboulonner les idées reçues sur la fin de vie des personnes en situation de rue

### **Une difficulté récurrente : la prise en charge des personnes sans droit ni titre**

On estime à ce jour que 50% du public âgé de plus de 60 ans est en situation irrégulière (ni régularisable ni expulsable). Ce dernier n'est admissible nulle part son accompagnement fait reposer une charge énorme sur les épaules des TS.

Au sein de la mission Interface, une juriste dans l'équipe accompagne 60 personnes par an.

#### *Quelles options existent ?*

- Entrée en LAM (31 places à Paris, 3 ans d'attente en moyenne) ;
- Accueil confessionnel (2 situations par an) ;
- Titre de séjour pour soin ou longue durée (compliqué de rassembler les preuves de présence)

Pour pallier les difficultés d'accès à l'hébergement-logement, la mission Interface a noué un partenariat avec le bailleur 1001 vies Habitat.

T. BAUDE indique que dans le 93, il existe un formulaire unique pour toutes les aides sociales, tandis qu'à Paris, il est nécessaire de remplir une multitude de formulaires et de présenter différents justificatifs en complément. Le Samusocial appelle à une rencontre avec la DRIEETS et la DSOL afin de réfléchir à la conception d'un formulaire commun, de manière à simplifier les démarches.

La Mairie du 19<sup>e</sup> témoigne de grandes complexités avec la CNAV.

Interface avait organisé des rencontres entre associations et la CNAV par le passé, à réitérer. La mission plaide par ailleurs pour l'institution d'une personne référente en charge du sujet précarité, également au sein de la MDPH.

Enfin, il est fait mention de grandes difficultés avec un public de 55-65 ans cumulant différentes vulnérabilités : troubles psy, addictions et situation administrative précaire. A défaut de prise en charge adaptée et pérenne, ces personnes errent entre LHSS, halte et hôpital

---

#### CONTACTS :

**Yoann PAVIE-CIANCIO**

Chargé de mission « Affaires Sociales, Lutte contre les Exclusions et Handicap »

Cabinet du Maire du 19<sup>e</sup>

[yoann.pavie-ciancio@paris.fr](mailto:yoann.pavie-ciancio@paris.fr)

**Fany PIESSEAU**

Coordinatrice sociale de territoire 19<sup>e</sup> arrondissement

EPS 19, Direction des Solidarités

[fany.piesseau@paris.fr](mailto:fany.piesseau@paris.fr)

**Hugo ANDRIANTSEHENO**

Chargé de mission « Précarité Paris »

Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France

[hugo.andriantseheno@federationsolidarite-idf.org](mailto:hugo.andriantseheno@federationsolidarite-idf.org)

01 43 15 13 94